

### Édito

L'actualité politique de ces derniers mois est sans conteste la réforme des retraites, et surtout le mouvement social qui s'y est opposé. Une réforme très médiatisée, dont les conséquences seront néfastes pour les Français, leur pouvoir d'achat, leurs conditions de travail, et pour l'emploi. Ce type de mesure doit être dénoncé et combattu (voir page 2). Mais si les medias ont choisi de braquer les projecteurs sur ce texte en particulier, n'oublions pas que chaque mois ce sont des dizaines de mesures injustes et incohérentes, de décisions inefficaces et prises à la va-vite par le gouvernement que nous voyons passer à l'Assemblée nationale.

De façon plus insidieuse, l'Etat démantèle un certain nombre de services publics : suppression massive de postes dans l'éducation, réforme de la Poste, etc. D'une manière générale, on peut désormais parler sans aucun doute de casse sociale.

J'en veux pour preuve l'état de santé des Français qui se dégrade petit à petit (voir page 3), sans qu'aucune mesure ne soit prise pour y remédier, bien au contraire, tous les efforts du Gouvernement dans ce domaine contribuent à cette lente mais inéluctable dégradation. Comme à chaque fois, ce sont les plus

modestes qui en souffrent les premiers. Et comme souvent, un système à deux vitesses est en train de s'installer. C'est exactement ce que je combats. Vous le savez, je suis particulièrement attaché à cette thématique, mais je peux vous assurer que ce constat s'étend à de nombreux secteurs de notre société. Certes, notre pays traverse une crise sans précédent, certes, des réformes sont nécessaires. Je ne suis pas contre les réformes, bien au contraire : le monde change, les politiques publiques doivent s'adapter. Mais lorsque l'on réforme il faut dire pourquoi, pour qui. Les réformes du Président Sarkozy sont faites au bénéfice d'un nombre très restreint de nos concitoyens : les plus nantis, bien entendu. Et le récent remaniement prouve sa volonté de maintenir ce cap politique. Soyez assurés de ma volonté de défendre au mieux les intérêts de l'ensemble des Français au sein de l'hémicycle, indépendamment de leurs revenus, leurs réseaux, ou leur capital. Soyez assurés de mon combat pour l'égalité des citoyens devant la loi, et contre toute forme d'injustice.


*Jean-Louis Touraine*

**Jean-Louis TOURAINE**  
reçoit sur rendez-vous

Permanence parlementaire  
117, avenue de Saxe  
69003 LYON

Tél. : 04 37 45 49 49  
(de 9h30 à 12h  
et de 14h à 17h)  
Fax : 04 78 95 08 44

Mail : [jl.touraine@laposte.net](mailto:jl.touraine@laposte.net)  
[www.jeanlouistouraine.net](http://www.jeanlouistouraine.net)

Ce journal est imprimé  
sur du papier 100% recyclé. 

## Réforme des retraites

La France a connu ces derniers mois le plus important mouvement social depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy en 2007. En cause : une réforme des retraites injuste, inefficace, et non concertée. Sans revenir en détail sur ce texte, voici comment j'ai vécu, en tant que parlementaire, l'examen de cette réforme.

### Dans les manifestations

A l'exception des jours de séance à l'Assemblée nationale, j'ai souhaité participer à l'ensemble des moments de mobilisation contre cette réforme. J'ai pu ainsi prendre part aux cortèges mais surtout échanger avec les manifestants présents sur cette question, et d'une manière plus générale sur leurs préoccupations quotidiennes. Tous ont dénoncé

ce projet aussi injuste qu'inefficace, qui ne règle pas le déséquilibre du financement des retraites, confond pénibilité et incapacité, stigmatise les femmes et sacrifie les générations futures. J'ai également participé à des conférences de presse sur le sujet afin d'alerter un maximum de nos concitoyens de la manière dont se déroulaient les débats parlementaires.



Aux côtés de ma collègue députée de Villeurbanne Pascale Crozon, lors de la manifestation du 16 octobre à Lyon

### Quand la droite bafoue les droits de l'opposition parlementaire



Les députés socialistes lors de l'intervention de Jean-Marc Ayrault, Président du groupe socialiste

Le 9 septembre dernier, vous êtes venus nombreux en Mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement discuter avec moi de cette réforme des retraites et plus nombreux encore à m'avoir communiqué vos réflexions sur la question par courrier. J'ai, bien entendu, tenu compte de toutes vos remarques et suggestions tout au long des semaines où j'ai tenté, avec mes collègues, de faire évoluer ce texte.

Malheureusement, vous l'avez sans doute vu dans les médias, la majorité n'a pas respecté les droits de l'opposition : je fais partie des députés qui devaient s'exprimer sur ce texte et auxquels le

Président de l'Assemblée nationale a tout bonnement refusé de donner la parole.

C'est pourquoi j'ai choisi de participer activement aux cortèges de manifestants puisqu'apparemment la majorité présidentielle ne nous a laissé que ce moyen d'expression. C'est pourquoi les arguments avancés par la droite, selon lesquels les manifestants ne respectent pas le pouvoir parlementaire en manifestant alors même que la loi était votée, sont faux. S'il y a bien une personne qui a nié tout rôle aux députés (de gauche, mais aussi de droite !) c'est bien le Président de l'Assemblée nationale, dont mon groupe a demandé la démission. ■

### Juin 2010

C'est la date à laquelle les organisations de jeunesse (syndicats étudiants et lycéens) ont sollicité un rendez-vous avec le Ministre du Travail pour évoquer la question de la réforme des retraites. Ils n'ont pas obtenu de réponse à cette demande durant toute la période d'examen de la loi et des mouvements sociaux, alors même que cette réforme serait, paraît-il, effectuée pour leur intérêt.

J'ai rencontré, à ma permanence parlementaire, des représentants locaux de l'Union nationale des Etudiants de France (UNEF) et de l'Union Nationale des Lycéens

(UNL) pour discuter de la question.

En refusant toute rencontre, le gouvernement ne laisse une possibilité d'expression aux jeunes que dans la rue, à l'image des autres partenaires sociaux.

C'est pourquoi j'ai écrit au gouvernement pour obtenir que la légitime demande de rencontre de la part de ces organisations soit entendue, même si cela est un peu tardif, car au-delà de la question des retraites, il est nécessaire que ces derniers puissent s'exprimer sur leur avenir, et leurs préoccupations en matière d'emploi, et, surtout, que leur voix soit entendue.



## La santé des Français est en danger !

Même si cette problématique ne fait pas la Une des medias, la question de la santé des Français est primordiale : au fil des ans, les conditions de soin se dégradent en France, à un point qui pourrait devenir très bientôt irréversible.

En 2000, la France était présentée comme le premier pays au monde dans le domaine de la santé, puisqu'elle assurait des soins de qualité accessibles à tous.

Dix ans plus tard le constat est amer : recul très important de la place de notre pays, hôpital public en train de se délabrer, médecins généralistes en nombre très insuffisant pour couvrir



**40%**  
C'est le pourcentage de Français qui, dans l'année écoulée, soit ont renoncé à des soins, soit les ont reportés pour des raisons financières.  
23% des étudiantes ne se font pas du tout soigner par manque d'argent.

**50%**  
C'est le pourcentage d'augmentation des dépenses de santé à la charge des Français depuis 2001. Après les franchises médicales et la hausse du forfait hospitalier, arrivent cette année la baisse du remboursement des médicaments à vignette bleue ainsi que l'instauration d'un forfait non remboursé de 18 euros sur les actes hospitaliers, jusqu'à 120 €.

### Santé des étrangers : l'amendement scandaleux

*Les étrangers ne pourront plus être soignés correctement en France du fait de l'amendement très choquant du député UMP Thierry Mariani (désormais Secrétaire d'Etat) dans la loi « Immigration, intégration et nationalité » votée cet automne. En effet, leurs soins ne seront plus pris en charge dès lors que le traitement existe dans leur pays (il existe toujours, mais bien souvent pour la classe dirigeante seulement...). Le résultat va être le développement de pathologies graves et non traitées (SIDA, tuberculose résistante, maladies tropicales, etc.) avec des conséquences graves pour les malades et pour la santé publique (contagiosité).*

le territoire, multiplication des dépassements d'honoraires, déremboursements, franchises médicales, et mesures diverses conduisant à un « reste à charge » de plus en plus important, devenant inaccessible à diverses catégories de nos concitoyens.

La santé des Français se dégrade donc car le coût qu'ils doivent payer (en plus de la prise en charge par l'Assurance Maladie) est trop élevé pour eux. Elle se dégrade aussi du fait de l'augmentation de la pauvreté et de la précarité dans notre pays, ce qui génère logement insalubre, nourriture médiocre, hygiène insuffisante pour certains de nos concitoyens. Et le tabagisme augmente très nettement avec le développement du chômage.

Contexte de crise, mesures gouvernementales inadaptées, autant de facteurs qui font reculer la prévention et le dépistage précoce des maladies. Ainsi se développent dans notre pays des pathologies lourdes et graves qui auraient pu être évitées ou prises en charge à un stade beaucoup moins avancé et plus curable.

Il est urgent de miser fortement et efficacement sur

la prévention, sans prendre pour prétexte le « trou de la sécu » pour moins bien rembourser les examens et les soins. En matière de santé, il importe d'avoir une vision.

Quant au problème d'équilibre de la sécurité sociale, si l'Etat commençait par payer ce qu'il doit, la solution ne serait plus très loin... ■





## Budget de la recherche : une augmentation illusoire

Je suis intervenu au nom du groupe socialiste à l'Assemblée lors du débat en commission sur le budget de la recherche : alors que Valérie PECRESSE se félicite d'une prétendue importante augmentation de ce budget, j'ai démontré qu'une partie des chiffres impliquait des activités qui n'étaient pas véritablement de la recherche. J'ai, par ailleurs, dénoncé le sort réservé aux universités qui doivent gérer leur propre budget sans que

*l'Etat ne leur accorde les moyens nécessaires, préférant favoriser quelques « vitrines » et laissant les autres survivre comme elles peuvent, et qui devront puiser dans les crédits de recherche pour financer ce qui relève du fonctionnement habituel.*

## Pour le développement du don d'organes

*J'ai publié au moins de novembre une tribune dans le quotidien Libération portant sur le développement du don d'organes. J'y ai proposé qu'une lettre, cosignée par le Ministre de la Santé et des personnalités de la société civile, soit adressée à tous les Français de plus de 18 ans. Expliquant les enjeux de la transplantation et les besoins des malades, cette lettre indiquerait que toute personne non inscrite avant une date précise sur le registre des refus sera considérée comme ayant donné son accord*

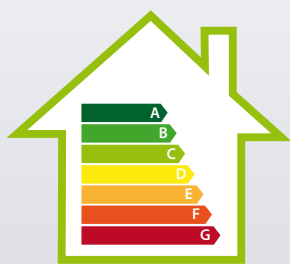


*pour un prélèvement après sa mort. Ainsi, il ne serait plus nécessaire de responsabiliser de façon souvent pénible une famille frappée par le deuil puisque un prélèvement pourrait être réalisé chez tout Français adulte venant de décéder s'il n'est pas inscrit sur le registre des refus. Vous pouvez retrouver cette tribune sur mon site Internet.*

→ Retrouvez mon actualité sur :  
[www.jeanlouistouraine.net](http://www.jeanlouistouraine.net)

# QUESTIONS écrites

Des questions écrites permettent aux députés d'adresser une question sur un sujet spécifique auprès d'un ministre, afin de soulever les préoccupations de leurs électeurs, de se renseigner sur les actions gouvernementales, ou de se faire préciser un point de la loi. Voici des exemples de questions que j'ai posées récemment :



## Economies d'énergie dans l'électroménager

■ J'ai alerté le Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable sur la question des économies d'énergie dans l'électroménager. En effet, une étude menée par l'UFC-Que choisir du Rhône relève que les appareils électroménagers peu énergivores ne connaissent pas un vif succès à l'achat. Pour preuve, sur 177 réfrigérateurs et sèche-linge, seulement 23 ont été signalés comme étant de

classe AA++ ou de classe A dans les rayons de magasins situés à Lyon et à Villefranche-sur-Saône. Par ces temps de crise, il serait préférable d'inciter les consommateurs à opter pour des appareils peu énergivores, en étendant le dispositif du bonus-malus, à la manière du secteur automobile. Cela permettra de diminuer la consommation d'énergie des ménages donc de favoriser leur pouvoir d'achat et aura des conséquences positives pour la sauvegarde de l'environnement.

## Suppression de la demi-part des parents isolés

■ J'ai interpellé le Ministre du budget sur les conséquences de la suppression d'une demi-part supplémentaire de quotient familial pour les parents isolés. Les restrictions introduites dans la loi de finances pour 2009 écartent de cette disposition de nombreux contribuables vivant seuls, célibataires, divorcés, veufs ayant supporté seuls la charge d'un enfant. En effet, cette mesure induira surtout l'augmentation de leur revenu fiscal de référence, les privant ainsi indirectement des droits liés au niveau d'imposition et grèvera fortement le pouvoir d'achat de citoyens vivant seuls et aux revenus souvent modestes.

## Zones 30 : sécurité des malvoyants

■ J'ai attiré l'attention du Secrétaire d'État chargé des transports sur la sécurité des aveugles et malvoyants usagers en agglomération des zones à statut spécial comme les zones 30. En effet, si une priorité de circulation est accordée aux piétons en aire piétonne et en zone de rencontre, cette priorité disparaît en zone 30. Les entrées et sorties délimitant ces zones en cours de qualification ne sont pas encore différenciées et peuvent être source de confusion et de danger pour les déficients visuels. Aussi je lui ai demandé de prévoir des modalités spécifiques pour signaler aux aveugles et malvoyants les entrées et sorties de ces zones à statut spécial.



→ Vous pouvez retrouver l'ensemble de mes questions et interventions sur [www.jeanlouistouraine.net](http://www.jeanlouistouraine.net) rubrique Assemblée nationale  
→ Suivez en direct la séance de questions au gouvernement (les mardis et mercredis à 15h) et la plupart des débats dans l'hémicycle sur le site de l'Assemblée nationale, en tapant <http://www.assemblee-nationale.tv/direct.html>